

luttés soutenues jusqu'ici, Monseigneur fit remarquer que nous avons conservé certains livres catholiques, le costume des religieuses et le crucifix aux murs de nos écoles. On a la liberté qu'on prend. Il n'y a pas de loi contre les droits de Dieu et ceux de l'enfant baptisé. C'est une injure extrême que de dire à Dieu: "Vous ne serez admis à l'école qu'à telle heure. Avant ce temps tout autre y pourra venir, excepté Vous." Léon XIII a réclamé l'atmosphère religieuse dans l'école. Nous ne pouvons pas, nous, catholiques, nous contenter de *moral suggestion*, d'un enseignement religieux vague et nébuleux; ce qu'il nous faut, c'est l'enseignement du catéchisme et des devoirs moraux et civiques.

Avec la foi religieuse, il nous faut aussi sauvegarder notre langue, cette belle langue française, dont le conférencier de ce soir a si bien parlé et dont il nous a rendus plus fiers encore que nous ne l'étions. Monseigneur exprime le vœu que cette conférence soit imprimée et en retient 200 copies pour être distribuées aux instituteurs.

Profitant de cette circonstance où il parlait en présence du corps catholique enseignant de la province. Monseigneur rappela et commenta cette parole que prononçait Mgr Taché en descendant dans la tombe: *Notre question scolaire ne sera réglée que lorsque justice nous sera rendue.* L'école neutre est un malheur et conduit aux plus tristes résultats. L'exemple des Etats-Unis en est une preuve lamentable. Cette école est impuissante à former le cœur et l'esprit de l'enfant et à les imprégner des principes de morale que seul peut donner un solide enseignement religieux. Voilà pourquoi nous refusons dans l'occasion de vendre les âmes de nos enfants pour un octroi législatif et que nous ne cessons de dire et de redire: *Rendez-nous Dieu dans nos écoles.* Il n'y a pas d'aigreur dans nos âmes, nous ne faisons que réclamer nos droits.

SECOND JOUR.

Vendredi, à neuf heures, nouvelle réunion, sous la présidence de M. H. de Moissac, pour entendre la parole autorisée du Rd Frère Joseph sur le *calcul mental*. Tous admirèrent l'habileté consommée avec laquelle le pédagogue développa son sujet. Mlle Bella Mc Dougall discuta le sujet avec beaucoup de compétence.

La Rde Sœur Beaupré, de Saint-Norbert, monta ensuite sur l'es-trade et expliqua la manière d'enseigner la *géographie*. Sa conférence fut fort goûtée et appréciée. Mlle A. Trudel, de La Broquerie, et M. H. de Moissac discutèrent le sujet développé.

Dans l'après-midi, M. le docteur Lachance vint causer *hygiène à l'école*. Ce fervent ami des bonnes causes intéressa vivement son auditoire et donna des conseils de nature à faire beaucoup de bien.

M. G.-R. Brunet, de Haywood, soumit ses vues sur *l'emploi du temps* dans une école rurale. Nous n'entreprendrons pas de suivre le